

La TNT -TV numérique terrestre- prête en 2004?

Très lentement, le calendrier de la TNT (télévision numérique terrestre) s'organise. Le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel vient de fixer à une date comprise entre le 1er décembre 2004 et le 31 mars 2005 le début des émissions et de l'exploitation effective des services.

La TNT permettra, via l'antenne hertzienne classique et un décodeur, de recevoir sur son téléviseur un bouquet de programmes. L'objectif est de couvrir 35% de la population lors de son lancement sur 17 sites, situés dans les 13 principales villes françaises. La couverture devrait passer à 40% de la population en mars 2005, puis 60% fin 2005, pour atteindre 85% fin 2007. On n'est pas rendu... Dans l'état actuel de la technique, la TNT sera distribuée par six multiplexes, qui seront chacun en mesure de livrer cinq ou six chaînes selon les cas. Au total, le téléspectateur sera ainsi en mesure d'accéder à 33 chaînes différentes. A la suite d'une récente décision du gouvernement, l'un de ces multiplexes sera entièrement réservé aux chaînes (gratuites) du service public: France 2, France 3, France 5, Arte et la Chaîne parlementaire. **La TV par ADSL déjà disponible** En tout état de cause, le CSA souhaite qu'une grande partie de la trentaine de chaînes numériques nationales, auxquelles le téléspectateur pourra accéder par ce nouveau procédé, soient gratuites. Tout cela est bien joli mais de nombreuses questions demeurent. Aucune chaîne commerciale payante, soit la moitié des canaux disponibles, n'a encore fait acte de candidature. Par ailleurs, on ne connaît pas encore le distributeur commercial de cette offre. Ensuite, la TNT avant même d'exister devra compter avec une concurrence frontale: la TV par ADSL dont les offres (Free et TPS avec France Télécom) sont déjà accessibles. Avec l'essor du haut débit, ce service devrait connaître une croissance très importante. Et certains grands acteurs du marché de la télévision comme TF1 préfèrent miser sur cette technologie plutôt que sur la TNT. Enfin, la TNT est soumise à la volonté politique d'où ses retards répétés vers le passé mais aussi, il faut le craindre, vers le futur.